

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
30 MAI 2024

20
23

ÉDITO DU PRÉSIDENT

A travers ce rapport d'activité nouvelle formule, nous vous invitons à découvrir toutes les actions et réalisations de votre UDAF en 2023.

Cette année encore, elles sont nombreuses. La dynamique continue de s'amplifier. De nouveaux services ont été déployés avec succès et le développement des services en place s'est poursuivi.

En Septembre nous avons inauguré la nouvelle Maison de la Famille de Sens .

Au fil de l'année, 6 nouvelles associations ont rejoint notre UDAF ! Preuve de notre vitalité.

Pour conclure cet éditto, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à tous les membres de notre UDAF. Associations, Salariés, Bénévoles, Administrateurs qui contribuent à nos travaux.

Sans votre concours rien ne serait possible, avec vous nous pouvons regarder l'avenir avec confiance et pérenniser nos actions vers les familles.

Benoît VECTEN
Président



*Benoît VECTEN,
Président de l'UDAF 89*

Maison de la Famille
39 Avenue St Georges
89000 Auxerre
www.udaf89.fr

<i>NOS MISSIONS</i>	04
<i>CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	05
<i>ORGANISATION GÉNÉRALE</i>	06
<i>SERVICES AUX ASSOCIATIONS</i>	07
<i>ASSOCIATIONS ADHÉRENTES</i>	08
<i>TEMPS FORTS 2023</i>	09
<i>DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS</i>	13
<i>REPRÉSENTER LES FAMILLES</i>	15
<i>CONVENTION PLURIANNUELLE OBJECTIF - CPO 2022/2026</i>	17
<i>GÉRER LES SERVICES</i>	18
<i>FONCTIONS SUPPORT</i>	36

L'Udaf89 est une association de loi 1901, reconnue d'utilité publique, créée en 1945, dans le cadre de l'ordonnance du 03 Mars 1945 (modifiée par la loi du 11 juillet 1975).



HABILITATION PAR LE CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

L'Article L211.3 du Code de l'Action Social et des Familles défini le rôle des Udaf. Elles sont par conséquent habilitées à exercer les 4 missions ci-après.

Mission n°1 : **donner des avis aux Pouvoirs Publics**

Sur la politique familiale
A l'échelle nationale et locale

Mission n°2 : **se constituer partie civile**

lorsque les intérêts matériels et moraux des familles sont menacés

Mission n°3 : **gérer les services d'intérêt familial**

qui lui sont confiés de plein droit par les Pouvoirs Publics

Mission n°4 : représenter

physiquement et moralement les familles en siégeant dans les instances collectives



CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31/12/23

ORGANIGRAMME INSTITUTIONNEL

Conseil d'Administration comprenant 22 membres, 13 élus et 9 désignés.

En avril 2023, 1 nouvel administrateur a été désigné par l'UNAFAM

Bureau : Président - Benoît VECTEN
Vice-Présidente - Catherine VERNE
Trésorier - Jacques COREAU
Secrétaire - Christophe BENALI
Membre - Jacqueline VANHELMONT

Commissions statutaires :

Commission de contrôle - F. MOCHET
Commission Financière - J. COREAU

Commissions thématiques :

Commission santé - C. VERNE
Commission d'objectifs - J. VANHELMONT
Commission d'animation des bénévoles - B. VECTEN



Sous la Présidence de Benoît VECTEN, notre Conseil d'Administration s'est réuni à **6** reprises et le Bureau **5** fois.

1 **Assemblée Générale** avec pour thème la présentation et les limites du Service des Mesures Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) et 1 **Assemblée Générale Extraordinaire** avec pour but la modification de l'Article 11 des statuts concernant le quorum des réunions de Bureau, ont eu lieu le 1er Juin 2023.

THÈMES ABORDÉS

- Approbation des comptes administratifs 2022,
- Modification des statuts,
- Inauguration de la Maison de la Famille à SENS,
- Contrat de protection des données personnelles entre l'UDAF89 et les associations adhérentes,
- Enquête de satisfaction auprès de nos partenaires,
- Rencontre avec les représentants de l'Udaf89 et présentation de l'outil Rezo Contributions,
- Réunion Présidents/Directeurs URAF/UDAF,
- Validation d'adhésion de 6 nouvelles associations,
- Refonte du Projet Institutionnel et du Projet d'Etablissement et des Services,
- Travaux des futurs locaux d'Auxerre,
- Les mesures de protection,
- Les nouveaux services de la Vie Associative,
- Les mouvements de personnel et son bien-être au travail.

ORGANISATION GENERALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION Président Benoît VECTEN

Service Vie Institutionnelle
Gouvernance associative, Développement associatif - Commissions - Représentations familiales - Médaille de l'Enfance et des Familles - Collecte La Mère et l'Enfant - Administration vie institutionnelle - Observatoire des Familles

Directeur Général J-P MASCLET

Service MJPM
Responsable de Service
Stephane BREMOND

- **MJPM** - Mesures Judiciaires à la Protection des Majeurs
- **MJAGBF** - Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- **MASP** - Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- **MAJ** - Mesure d'Accompagnement Judiciaire

Fonctions Supports

- Service Ressources Humaines
- Service Système d'information
- Service Démarche qualité
- Service Comptabilité
- Service Juridique
- Service Communication

Service Vie Associative
Responsable de Service
Isabelle AUBOUEIX

- **PCB** - Point Conseil Budget
- **Accompagnement Numérique**
- **ISTF** - Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
- **AEB** - Action Educative Budgétaire
- **ASLL** - Accompagnement Social Lié au Logement
- **ASMR** - Accompagnement Social en Milieu Rural
- **Convention Pluriannuelle Objectifs UNAF-UDAF 2022/2026**

SERVICES AUX ASSOCIATIONS

L'UDAF de l'Yonne vient en soutien aux associations adhérentes et peut leur apporter les services ci-dessous :

COMMUNICATION :

- Création de flyers, d'affiches, de cartes de vœux, de modèles de courriers à entête...
- Impression de documents divers.
- Mise en ligne des évènements, animations et/ou réunions organisées par nos associations ou auxquelles elles participent, sur notre site internet et nos réseaux sociaux.
- Aides diverses.

En 2023 :

- 1 association nous a contactés pour une création de carte de vœux et de documents divers.
- 12 associations ont eu recours à notre service d'impression pour un total de 480 copies.
- 13 parutions sur notre site internet et nos réseaux sociaux concernant les évènements de nos associations adhérentes.
- 1 association a bénéficié de l'aide de la chargée de communication dans le cadre de la Semaine de la Santé Mentale.

Mise à disposition de matériel :

- Salle de réunion
- Bureau
- Matériel de vidéo projection
- Barnums 3x3 m



En 2023 :

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Possibilité de regrouper les stands de nos associations au plus proche de celui de l'Udaf89 lors d'évènements afin de créer une unité et d'avoir une visibilité accrue.
- Les associations peuvent bénéficier d'une page dédiée sur notre site internet et d'aides administratives diverses.
- Au niveau départemental, soutien auprès des élus locaux et partenaires institutionnels.
- Les préoccupations des adhérents de nos associations sont remontées au niveau national via l'UNAF.

- Les salles de réunion à la Maison de la Famille d'Auxerre ont été réservées sur une période de 46 jours 1/2, les bureaux durant 10 jours,
- 4 associations bénéficient d'un bureau à l'année dans nos locaux,
- La salle de réunion de la Maison de la Famille à Sens a été réservée 1 fois en novembre,
- 1 association nous a contactés pour le prêt de matériel de vidéo projection,
- 6 associations ont utilisé les barnums.

NOS ASSOCIATIONS ADHÉRENTES



MOUVEMENTS À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

ASSOCIATION	Nbre Adhérents
MFREO Toucy	82
MFREO Gron	167
MFR Jovinien	92
ADMR Aillant	11
ADMR Appoigny	25
ADMR OTHE ARMANCE	7
ADMR Chevannes	26
ADMR GRON	14
ADMR Escolives	2
ADMR Hery	2
ADMR Ligny	28
ADMR Moneteau	5
ADMR du RAVILLON	4
ADMR Perrigny	7
ADMR St Aubin Châteauneuf	2
ADMR St Florentin	2
ADMR Venoy	8
ADMR Vermenton	7
Médailles de la Famille	26
Jumeaux & Plus	16
APF France Handicap DD89	92
Conjoints Survivants	207
APEI Les Pinocchios	17
Enfance Et Famille Adoption	16
UNAFAM	59

ORGANISMES ASSOCIÉS

Nom de l'association
HABITAT HUMANISME YONNE
MAXIME +
PROLOGUES
UNA CANTON SEIGNELAY
UNA ISLE/GUILLON
UNA YONNE NORD
UFAAMY

ASSOCIATIONS NON FÉDÉRÉES

ASSOCIATION	Nbre Adhérents
AF Ravières	81
AF senonais	242
Cerf Volant	28
E.H.E.O	19
A.F.A.P.A	10
PARKINS'YONNE	21
Locataires Quartier Ville Haute	8
Mignottes	
BOUCHONS89	59
EQUILIBRE BIPOLAIRE	21
LA FABRIQUE	566
FAMILY GEST	106
1 MAM POUR TOUS	19
PEPPY	18
ASP du Sénonais	35
Viens on S.E.D 89	17

MOUVEMENTS À RECRUTEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATION	Nbre Adhérents
AFC Auxerre	89
AFC Sens et sa région	24
PASSERELLE	148
UFAL Auxerrois	92
UFAL Senonais	18

**45 Associations
adhérentes
représentant
2893 familles**



Médaille de l'Enfance et des Familles

5 dossiers de demande ont été traités par nos bénévoles.
Par Arrêté Préfectoral du 24/04/23, le diplôme de la Médaille de l'Enfance et des Familles a été attribué à :

- 1 mère de famille de 5 enfants
- 1 père de famille de 5 enfants
- 3 mères de famille de 4 enfants

Aucun refus n'a été prononcé par la Préfecture.
En Août 2023, un courrier et un dossier vierge ont été envoyés à l'ensemble des mairies de l'Yonne, afin de démarrer la campagne d'appel à candidature pour la session 2024, afin de promouvoir cette action et valoriser le rôle de la famille.



Collecte La Mère et l'Enfant



La session 2023 de la Collecte Nationale La Mère et l'Enfant n'a eu que très peu de succès cette année dans l'Yonne. Depuis 2022, les dons se font via la plateforme HelloAsso, ce qui pourrait expliquer cet état de fait.

Lire et Faire Lire

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..).

L'action **Lire et Faire Lire**, menée en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, c'est avant tout des centaines d'histoires, lues chaque semaine à des centaines d'enfants !

122 lecteurs sont intervenus au sein de **73** structures éducatives dans **40** communes de l'Yonne. **4** formations ont été réalisées pour **56** participants.

11 journées d'échanges de pratiques et réunions animées par les relais sur les territoires.

Comme chaque année, l'UDAF participe à l'organisation de leur AG.



22 structures Petite Enfance
15 écoles maternelles dont **12** sur temps scolaire
10 écoles élémentaires dont **8** sur temps scolaire

12 médiathèques / bibliothèques
7 accueils collectifs de mineurs
7 structures spécialisées

TEMPS FORTS 2023

ÉVÈNEMENTS

JUIN 2023



01/06/23 - L'Assemblée Générale a été précédée d'un forum sur le thème des mesures de protection des majeurs. "Présentation et limites du Service de Protection des majeurs (MJPM)"

Suite à l'enquête réalisée début 2023, auprès de plus de 1000 partenaires, il en était ressorti que 64% des personnes ayant répondu au questionnaire, souhaitent mieux appréhender les missions d'un délégué tutélaire. De ce fait, en amont de l'AG s'est tenu un forum de présentation des Mandats de protection judiciaire des majeurs, les différents types de mesures ainsi que les missions et limites des délégués. Plus de 120 personnes étaient présentes à ce forum.

22/06/23 - Rencontre Udaf89 - MDPH

La rencontre avec la MDPH avait pour but, la mise à jour des connaissances des salariés concernant les missions de la MDPH, les compensations financières pour les personnes en situation de handicap, les pièces obligatoires pour les constitutions des dossiers de demande MDPH et les voies de recours en cas de désaccord quant à la décision de la MDPH.

SEPTEMBRE 2023

09/09/23 - Participation au Forum des Associations de Sens et Auxerre où des bénévoles et des salariés se sont relayés afin d'informer les personnes intéressées par nos différents services (Vie Institutionnelle dans le cadre du développement associatif, Point Conseil Budget, Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux, Conseillers Numériques, Service des Mesures Judiciaires...)



18/09/23 - Rencontre UDAF89 - SAMA

Le département de l'Yonne est en première ligne en matière d'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Le maintien à domicile de ces personnes est la mission du SAMA. (**S**ervice d'**A**ide au **M**aintien et à l'**A**utonomie).

TEMPS FORTS 2023

ÉVÈNEMENTS



28/09/23 -Inauguration de la Maison de la Famille - Cours Chambonas à Sens en présence de Mme Frassetto (Vice-Présidente du CD89), de M. Soret (Vice-Président du Conseil Régional BFC), M. Horrèard (Commissaire à la lutte contre la pauvreté Région BFC), M. Wassim (Sous-Préfet de Sens) et M. De Carville (Maire de Sens).

La Télé de l'Yonne a réalisé un reportage que vous pourrez retrouver sur leur site.

L'Yonne Républicaine et l'Indépendant de l'Yonne y ont consacré un article, respectivement, le 11 octobre 2023 et le 29 septembre 2023.

Plus de 130 personnes avaient répondu présentes à notre invitation à cet événement.

Un groupe de musique, l'Hermione, a clôturé cette inauguration et un repas convivial attendait ceux qui le désiraient.



29 et 30/09/23 - Salon des séniors à Auxerreexpo.

L'UDAF89 y a tenu un stand d'information afin d'y présenter ses missions et l'ensemble de ses services. Pour clôturer ce salon, une grande tombola était organisée. L'Udaf89 a remis des billets pour un couple et 2 enfants, leur permettant de visiter le château de St Fargeau et sa ferme.



OCTOBRE 2023

06 et 07/10/23 - Semaine Bleue à Sens

Le 02 octobre organisation d'un atelier collectif en partenariat avec Domitys : "Mesures de protection, on peut tous être concernés un jour".

Les 06 et 07 octobre, tenue d'un chalet de présentation des divers services de l'Udaf de l'Yonne.

NOVEMBRE 2023

Des rencontres avec le Conseil Départemental de l'Yonne

17/11/23 : A Perrigny, rencontre avec les gestionnaires des dispositifs d'accompagnement des personnes vulnérables du CD89 pour l'élaboration d'une nouvelle plaquette de présentation des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).

17/11/23 : A l'UTS d'Auxerre, rencontre partenariale pour la présentation des PCB et Microcrédit, le public, les missions.

URAF Bourgogne Franche-Comté

● Pour le développement de la coordination régionale

11 réunions institutionnelles régionales

Groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- "Communication"
- "Observatoire de la Famille"
- Les Points Conseil Budget

Réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- Présidents-Directeurs de la région
- Réunion des Professionnels des UDAF sur la nouvelle démarche d'évaluation des ESSMS
- Réunion des Représentants Familiaux dans les CAF en BFC.
- Réunion des Représentants Familiaux dans les Conseils de Famille des départements de la région.

Groupes de travail à l'initiative d'Uraf ouverts aux autres Udaf de la région :

- Réunions des directeurs
- Réunions des responsables des ressources humaines
- Réunions de services : Information et soutien aux tuteurs familiaux

Groupes de travail nationaux :

- Réunion des Uraf de France pour l'échange de pratiques.
- Réunion de Présidents/Directeurs BFC.

Accueil de réunions Unaf décentralisées :

- Réunion du comité national de développement associatif.
- Réunion sur le document unique de délégation dans les UDAF.



De travaux conjoints :

Evaluation de la qualité ESSMS

Construction d'une démarche commune pour choisir un organisme évaluateur des UDAF et s'emparer du nouveau référentiel.

● Pour donner la parole aux familles et développer l'expertise du réseau UDAF/URAF BFC.

25 instances régionales où l'intérêt des familles

Un observatoire de la famille :

Enquête :

Quels arbitrages et changements d'habitudes les ménages opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?

Le rapport a fait l'objet de plusieurs présentations à savoir : lors de la journée dédiée au PCB organisée par l'UDAF70, de l'AG de l'UNAF, des UDAF...

2 enquêtes régionales via le réseau Unaf :

- Comment les familles réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
- Désir d'enfants : Sur ce format, l'URAF s'est associée aux travaux de l'UNAF pour mesurer l'écart entre le désir d'enfant et la réalité. Les travaux seront rendus au printemps 2024.

2 enquêtes de satisfaction pour les Udaf :

- Comment sont perçues les UDAF de leurs partenaires ?
- Comment les usagers perçoivent le service rendu par les UDAF ? En lien avec le nouveau référentiel d'évaluation ESSMS, elle sera lancée début 2024.

Webinaire :

"Pourquoi construire des chiffres pour représenter les familles" ?

● Pour mettre en valeur le poids du réseau

Développement d'outils de communication

- Des documents internes "Flash info réseau BFC".
- Refonte du site internet de l'URAF intranet.

Rencontres

- **Le Commissaire à la lutte contre la pauvreté de Bourgogne-Franche-Comté :** Le réseau a défendu le dispositif des Points Conseil Budget et mis en garde les autorités face au retrait des financements du Microcrédit.
- **La Présidente de l'URAF a rencontré le Directeur de l'ARS et son équipe.**

Son objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

POUR METTRE EN VALEUR LE POIDS DU RÉSEAU

- **Construction d'une enquête** : "Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants de Bourgogne-Franche-Comté opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?"
- **Analyse de l'enquête lancée par l'Unaf et construction de préconisations** "Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?"
- **Lancement d'une enquête proposée par l'Unaf** : "Entre désir et réalité : avoir des enfants en Bourgogne-Franche-Comté." Elle sera analysée en 2024.
- **Réalisation d'une enquête sur la manière dont sont perçus les services des Udaf par leurs partenaires.**
- **Construction d'une enquête sur la manière dont sont perçus les services des Udaf aux usagers.** Construite en lien avec le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé utilisé pour les évaluations des ESSMS, elle sera lancée en 2024..



Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants des départements de la région opèrent-ils face à l'inflation ?

Première région rurale de France, territoire où les températures hivernales les plus froides sont fréquemment relevées, la Bourgogne-Franche-Comté se caractérise par des besoins individuels importants pour le chauffage et la mobilité. Face à l'augmentation des prix et à la nécessaire sobriété énergétique liée à la situation géopolitique, le réseau Udaf-Uraf Bfc a lancé en janvier 2023 une enquête d'envergure pour mieux appréhender les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie sur le mode de vie des habitants.

891 ménages ont participé. Elle met en avant les difficultés présentes et à venir.

La flambée des prix conduit les ménages à modifier leur quotidien. Pour limiter l'impact sur le budget, ils n'hésitent pas à faire de nombreux arbitrages concernant leur alimentation, le chauffage de leur logement, leur mobilité et même leurs interactions sociales avec leur environnement proche. Un sur dix seulement n'a rien changé durant l'année écoulée. Si les prix continuent leur ascension, des difficultés risquent de s'installer sur des besoins essentiels. 6 ménages sur 10 n'ont plus de marges financières pour se chauffer et/ou se déplacer. Les familles avec enfants sont particulièrement concernées.

Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Les périodes de confinement successives liées à la gestion de la crise sanitaire ont amorcé des transformations sans précédent. Certains acteurs économiques peinent à recruter, leurs conditions d'exercice ne semblent plus convenir aux salariés. Le télétravail se développe. Sur le terrain, de plus en plus de parents font part de leurs difficultés à organiser vie familiale et vie professionnelle.

Ces différents éléments ont conduit le réseau Unaf, Uraf, Udaf à lancer une enquête avec le concours de l'Institut OpinionWay. Notre réseau régional a participé aux travaux :

L'articulation vie familiale/professionnelle est délicate pour bon nombre de parents, qu'ils aient des enfants en bas âge ou pas. Près de 4 parents sur 10 rencontrent des difficultés au moins une fois par mois.

Seuls, 3 parents sur 10 ont déjà réduit ou interrompu leur activité en dehors des congés liés à l'arrivée de l'enfant. La question financière est prégnante. Leurs attentes sont donc fortes pour les aider dans cette conciliation des temps.

Ils plébiscitent de la souplesse dans leurs horaires de travail et des services proches de chez eux accessibles financièrement.

REPRÉSENTER LES FAMILLES

62 Bénévoles

assurent les représentations (administrateurs, salariés et responsables ou adhérents d'une association familiale).

CCAS-CIAS

L'UDAF de l'Yonne compte **un représentant dans 18 communes** ayant un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

AUXERRE
AVALLON
CHABLIS
CUY
FOUCHERES
GRON
JOIGNY
MALAY-LE-GRAND
MASSANGIS
MIGENNES
MICHERY
SENS
SOUCY
SOUGERES-EN-PUISAYE
TONNERRE
TOUCY
VILLENEUVE-SUR-YONNE
CIAS Yonne Nord



ÉDUCATION

Conseil Départemental d'Éducation Populaire
Délivrance des Diplômes du Secteur Funéraire

FAMILLE



Schéma Dépt Services aux Familles
CAF de l'Yonne -Présidence CAF
Conseil Dépt Pupilles de l'Etat
Commission d'Agrément des adoptants
Schéma Dépt Protection de l'Enfance
Comité Dépt Pilotage des dispositifs Soutien à la parentalité
Commission Dépt Femmes Victimes Violences Conjugales



VIE QUOTIDIENNE

Conseil Dépt Jeunesse, Sport et Vie Associative
Dispositif Appui à la Coordination 89
Mission Locale de Migennes
COFIL Dépt suivi du bruit des infrastructures terrestres 89
QUALIPREF
Commission Dépt Accès au Droit de l'Yonne
Commission Locale Transports Publics Particuliers de Personnes
COFIL Service Public Education Routière et Permis Conduire
Comité suivi des décisions des comités Interministériels aux ruralités
Épicerie Solidaire de l'Auxerrois
Commission Consultative Services Publics Locaux Joigny
Commission Consultative Services Publics Locaux Sens
Commission Consultative Services Publics Locaux Auxerre1
Commission Consultative Services Publics Locaux Gd Sénonais
Commission Consultative Services Publics Locaux de l'Yonne
APEI Foyer de Vie de Marsangy – CA
Chambre Rég. Economie Sociale et Solidaire-CRESS
Conseil Dépt Inclusion Financière
Schéma Dépt amélioration de l'accès des services publics
Commission accessibilité CC Puisye-Forterre
Conseil Dépt de la Citoyenneté et de l'Autonomie

REPRÉSENTER LES FAMILLES

SANTÉ



Caisse Régionale MSA Bourgogne
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Commission Exécutive de la MDPH (COMEX)
CDU Croix Rouge Française MIGENNES
CDU Centre Hospitalier Ste Colombe - 89100 ST DENIS LES SENS
CDU Clinique Ker Yonnec - 89100 CHAMPIGNY
Commission Douleurs Clinique Ker Yonnec - 89100 CHAMPIGNY (CLUD)
Commission Médecins Libéraux Clinique Ker Yonnec - 89100 CHAMPIGNY (CLAN)
Commission Ethique Clinique Ker Yonnec - 89100 CHAMPIGNY
Commission de Médiation Clinique Ker Yonnec - 89100 CHAMPIGNY
Elaboration Projet Usagers Clinique Ker Yonnec - 89100 CHAMPIGNY
CDU Paul Picquet - 89100 SENS
Commission Douleurs Clinique Paul Picquet - 89100 SENS (CLUD)
Commission Médecins Libéraux Clinique Paul Picquet - 89100 SENS (CLAN)
Commission de Médiation Clinique Paul Picquet SENS
CDU Centre Hospitalier- 89100 SENS
Commission Elaboration Projet Usagers Centre Hospitalier SENS
Commission Médecins Libéraux Centre Hospitalier SENS (CAL)
Commission de Médiation Centre Hospitalier SENS
Commission Douleurs Centre Hospitalier SENS (CLUD)
COFIL Centre Hospitalier SENS
CDU Régennes Appoigny
CDU Institut de Cancérologie Auxerre
CDU Les Boisseaux
CDU AIHP Centre Armançon
CDU HAD Sud Yonne Haut Nivernais Auxerre
CDU - Conseil de Surveillance des Hôpitaux
CDU - CH du Tonnerrois
CDU - Conseil de Surveillance CHS Auxerre
CDU - Hôpital d'Avallon
DAC 89 -Dispositif d'appui à la coordination de l'Yonne
Foyer de Vie de Marsangy "Les Pinocchio" APEI - CA
Commission Permanente Information et Sélection d'Appel à Projet social et médico-social
Comité Départemental de la Charte Romain JACOB
Commission Départementale Education pour la Santé
CRSA BFC - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
Conseil Territorial de Santé - ARS URAF BFC
CRCI Bourgogne - Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux Bge
CREAI BFC - Centre Réfional d'Etudes et d'Actions sur les handicaps et inadaptations (CA)

L'Udaf89 assure, via un réseau de bénévoles impliqués, **100** représentations au niveau départemental ou régional, y compris les CCAS/CIAS. Chaque année, le service Institution assure le suivi et le renouvellement des mandats de représentations familiales, s'assure de la formation et de l'information des bénévoles, leur communique les orientations de l'Udaf et du réseau, synthétise leurs actions dans le cadre des rapports de représentations transmis et valorise leur bénévolat.

LOGEMENT



Conseil Régional de l'Habitat
DOMANYS
Office Auxerrois de l'Habitat
Commission de Médiation DALO
Comité Départemental d'act° pour le logement et l'hébergement des pers. Défavorisées
Agence départementale d'information sur le Logement
Commission départementale d'Aide au Logement
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat
LOGEHAB-ACTION LOGT (CA)
Comité Local de Lutte contre l'Habitat Indigne AUXERRE
Comité Local de Lutte contre l'Habitat Indigne d'AVALLON
Comité Local de Lutte contre l'Habitat Indigne JOIGNY
Comité Local de Lutte contre l'Habitat Indigne ST FLORENTIN
Commission Coordination des actions de prévention des explosions Sens
Commission Coordination des actions de prévention des explosions Auxerre
Commission Consultative Services Publics Locaux Syndicat Dépt d'Energies de l'Yonne
Commission Départementale de Concertation des Logements
Commission Locale des Impayés de Lovers TONNERRE

En 2023, l'UDAF 89 c'est 100 Représentations 62 Bénévoles et 3155 heures de bénévolat

NUMÉRIQUE "CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET PARENTALITÉ"



"P@rents, parlons NUMÉRIQUE" pour soutenir les familles dans les usages du numérique auprès de leurs enfants, par la transmission de messages clefs autour de thématiques incontournables du label :

- Être parent à l'ère du numérique
- Dérives et risques : les violences en ligne
- La santé et les écrans
- La citoyenneté numérique
- S'informer à l'ère du numérique
- Des jeux vidéo
- Des réseaux sociaux

Le développement et ou le renforcement des compétences parentales sur ces sujets.

10 Interventions

Lieux :

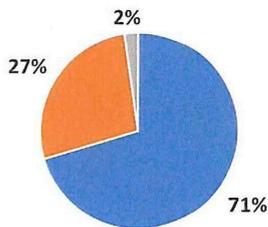
- Espaces Accueil Animation
- Ecoles
- Instituts Médico Educatif
- Locaux UDAF

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES AIDANTS FAMILIAUX

Cette action vient en soutien à l'action déjà menée vers les Tuteurs Familiaux (Service ISTF).

Forum du 27/04/23, les résultats du questionnaire laissent apparaître un réel besoin d'informations et de soutien.

Les informations fournies répondaient-elles à vos attentes ?



■ Oui ■ Partiellement ■ Non

Orientation :

Suite au Forum, a été mis en place un Comité de Pilotage, afin de créer un guide à destination des aidants sous forme dématérialisée et en livret.

-53.3 % des participants étaient des professionnels, 37.7 % des aidants familiaux et 11.1 % de futurs aidants.

-75 % des participants, (dont plus de 50% des professionnels), ont découvert l'existence de certaines structures.

-97.7 % jugent le bien-fondé de la création d'un guide recensant les aides/structures du département au profit des aidants/aidés.

Objectifs du Guide :

- 1 - Se reconnaître en tant que proche aidant (définition simple, généraliste)
- 2 - Recenser les structures/dispositifs principaux de l'Yonne
- 3 - Relayer le guide au plus grand nombre (professionnels, salariés, collectivités...).

ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

L'Udaf89 poursuit sa mobilisation par le biais d'actions collectives, de prévention et de sensibilisation à la gestion du budget, auprès de :

- Jeunes adolescents/adultes
- Bénéficiaires du RSA
- Familles Monoparentales
- Salariés en insertion
- Tout public.

16 actions collectives

Thèmes abordés à l'aide de supports et/ou du Jeu de la Banque de France "Mes questions d'argent":

- Gérer son budget (1er salaire, budget serré...)
- Economies d'énergie, ça sert à quoi ?
- Prévention de l'endettement/crédit
- Alimentation à petit budget.

Gérer les services

Service de la Vie Associative

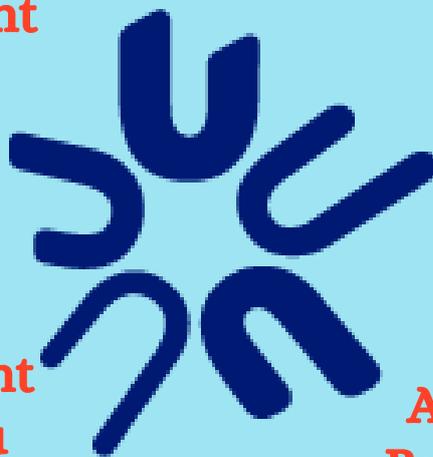
Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

**Accompagnement
Numérique**

**Point Conseil
Budget (PCB)
&
Microcrédit**

**Accompagnement
Social en Milieu
Rural (ASMR)**

**Aide Educative
Budgétaire (AEB)**



Accompagnement Social Lié Au Logement (ASLL)



Aide Educative Budgétaire - AEB

5 missions prioritaires

- 1 - Mobiliser des aides financières nécessaires.
- 2 - Accompagner la famille à poser des priorités budgétaires au regard de sa situation.
- 3 - Favoriser l'apprentissage de la gestion administrative et budgétaire.
- 4 - Prendre contact avec les financiers afin de négocier des délais de paiement.
- 5 - Guider, si besoin, la famille dans l'instruction, le dépôt et le suivi d'une déclaration de surendettement puis du plan de surendettement.

Nos partenaires :

Le Rectorat Dijon
depuis 2015
&
Action Logement
Services depuis
2021

Durée de 3 mois ou de 6 mois,
renouvelable une fois
rendez-vous mensuels et
majoritairement au domicile.



Nombre de mandatements dans le cadre du rectorat en 2023

10 mandats:
dont 7 non exercés suite au refus d'accompagnement,
3 visites à domicile,
rencontres dans nos locaux
10 entretiens téléphoniques,

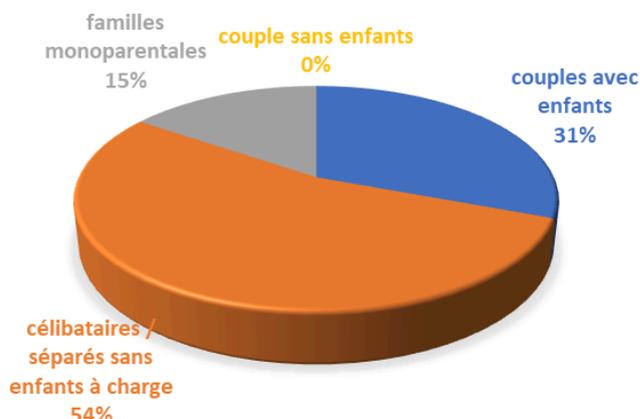
Nombre de mandatements dans le cadre d'ACTION LOGEMENT ET SERVICE en 2023

14 mandats,
dont 2 non exercés suite au refus d'accompagnement,
47 visites à domicile, dont 3 annulés et 4 absents soit un taux de présence de **+ de 85 %**

S'informer / Se former pour être au plus proche des publics aidés

- **Webinaire AGIRC-ARRCO** concernant les services d'action sociale,
- Présentation du **nouveau dispositif du RSA**,
- 2 formations via la MDPH sur les dossiers de demande de **MDPH** et le **SAMA**,
- Présentation des services de l'**ADIL**
- Surendette avec la **Banque de France**,

TYOLOGIE DES MÉNAGES



Point Conseil Budget - PCB

L'UDAF89 accompagne depuis de nombreuses années les familles et/ou ménages dans les démarches administratives et budgétaires.

Point conseil budget
Dispositif labellisé



2011

Naissance du Réseau d'Ecoute et d'Aide aux Familles (REAF)

2020

Labellisation de 3 PCB

- Auxerre/Tonnerre
- Sens
- Avallon

2018

Stratégie Nationale de Prévention de Lutte contre la Pauvreté

2021

Labellisation du PCB Itinérant

2019

Naissance du Point Conseil Budget (PCB)

2023

Souscription à Budget & Co Logiciel de gestion et de suivi de l'activité des PCB

SES MISSIONS

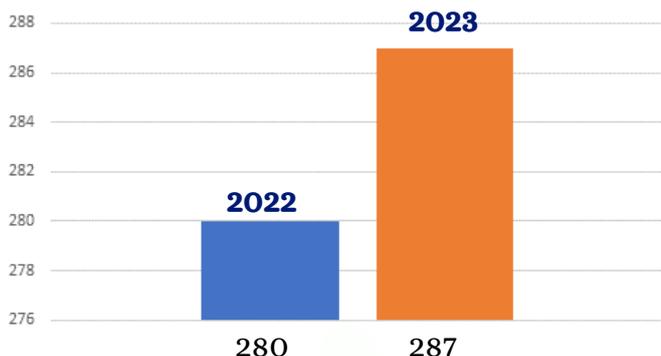
- Repérer les situations de fragilités budgétaires,
- Offrir un accueil ou une orientation personnalisée pour des questions relatives au budget,
- Réaliser un diagnostic complet de la situation,
- Accompagner à l'ouverture et à l'accès aux droits et aux aides,
- Guider dans le cadre d'une procédure de surendettement,
- Intervenir auprès des créanciers pour la mise en place d'échéanciers,
- Informer et conseiller sur la gestion budgétaire et financière.

Modalités d'Intervention

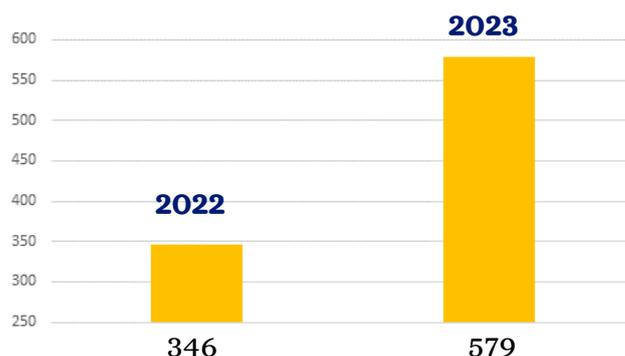
- Contact direct des familles, ménages, professionnels auprès des référents PCB,
- Accueil individuel pour des conseils personnalisés,
- Actions collectives sur la gestion du budget en partenariat selon les besoins identifiés : Budget et économies au quotidien, Ecogestes et économies d'énergie, Gérer son 1er salaire, Prévoir l'entrée dans un premier logement...

ACTIVITÉ

ÉVOLUTION DES PREMIERS CONTACTS 2022/2023 (4 PCB CONFONDUS)



ÉVOLUTION DES RDV 2022/2023 (4 PCB CONFONDUS)



9 Bénévoles viennent en renfort des **2** salariés pour accompagner les familles sur le territoire de l'Yonne, correspondant à **496 heures** de temps bénévolat.

dont **3** nouveaux bénévoles qui nous ont rejoint au cours de l'année et 1 départ. Des temps de rencontres et d'échanges bénévoles-salariés ont lieu chaque mois, pour un partage d'expérience et d'information.

14013 kms parcourus sur l'ensemble du territoire.

Comités de pilotage

- Comité de pilotage départemental dans le cadre de la coordination des PCB de l'ensemble de l'Yonne,
- Comité de pilotage régional dans le cadre de la coordination de l'ensemble des PCB de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Formations

Salariés et Bénévoles

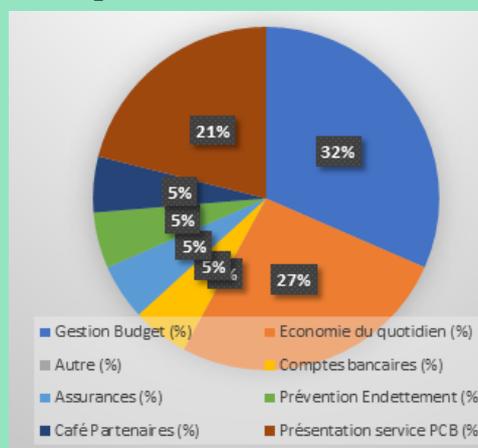
6 sessions de formations concernant l'actualisation des connaissances.

- Journée nationale du surendettement de l'UNAF,
- Webinaire "Action sociale de AGIRC-ARRCO organisé par l'UNAF,
- Rencontre avec la chargée de mission RSA de l'UTS Auxerre pour présentation du nouveau dispositif,
- Webinaire "les enjeux numériques de l'inclusion bancaire, échange avec Nickel" organisé par l'UNAF,
- Rencontre et présentation avec le SAMA,
- Webinaire "la matinée du microcrédit" organisé par l'UNAF,
- Rencontre avec la MDPH,
- Rencontre avec l'ADIL.



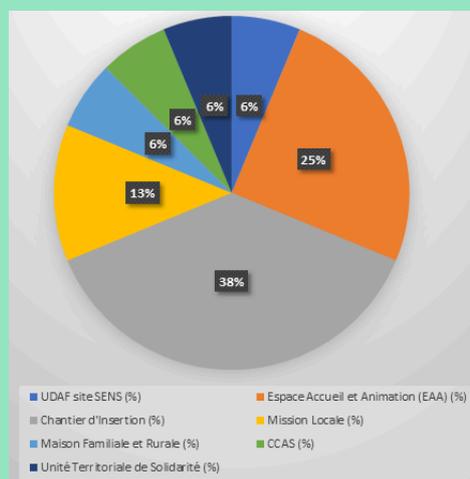
Actions Collectives

16 Actions collectives réalisées sur différents thèmes : gestion du budget, économies au quotidien, comptes bancaires, assurances, prévention endettement, cafés partenaires, présentation du PCB.



Les actions collectives ont lieu :

- Locaux de l'Udaf 89 à Sens,
- Espaces Accueil et Animation (EAA),
- Chantiers d'insertion,
- Missions locales,
- Maisons Familiales Rurales,
- CCAS,
- Unités Territoriales de Solidarités.



Le Microcrédit Personnel Garanti : Pour qui ? Pour quoi ?

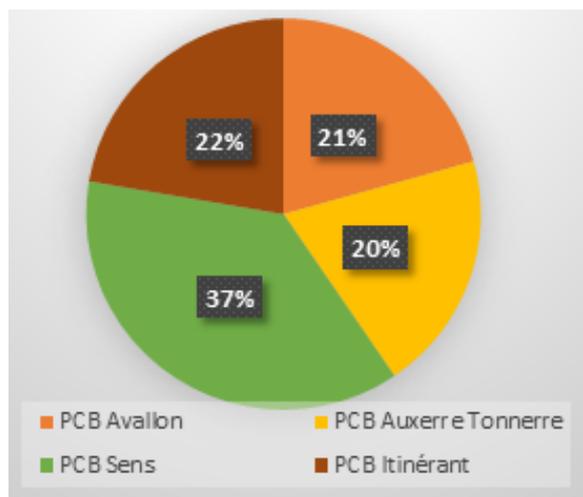
Pour qui ?

Pour toutes personnes qui ne peuvent obtenir un crédit bancaire classique en raison de faibles revenus (bénéficiaire du RSA, de l'AAH, personne surendettée inscrite au Fichier Banque de France, sous condition) pour les aider dans leur réinsertion sociale.

Partenariats bancaires :

- Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne
- Créa'Sol de la Banque Postale
- Crédit Municipal de Nantes

Demande de microcrédit par label



Réaliser un projet personnel afin d'éviter le surendettement

- Emploi - mobilité : formation, permis de conduire, achat ou réparation de véhicule...
- Logement : frais d'agence, dépôt de garantie, déménagement, travaux d'isolation, achat chaudière...
- Accident de la vie : Achat d'équipement médical, frais de santé ponctuel, frais d'obsèques...



Rencontres avec les partenaires institutionnels et associatifs pour favoriser le développement du crédit personnel comme vecteur d'insertion bancaire, économique et comme outil de lutte contre l'exclusion financière.

Les institutions :

- DAC 89 (Dispositif d'Appui à la Coordination)
- CCAS de Paron
- UTS de Migennes, Tonnerre et St Florentin
- CPAM

Les associations

- MJC de Saint Clément
- Point Passerelle
- EAA La Boussole

Les structures d'insertion

- Chantier d'insertion Les Chênelets,
- Partenaires de l'insertion de l'Auxerrois,
- Renouer 89,
- Ecole de la deuxième chance.

Accompagnement Numérique

Aujourd'hui, un grand nombre de démarches administratives se dématérialisent. L'ambition de l'UDAF89 est de lutter contre l'illectronisme et l'exclusion numérique en "allant vers" les résidents de l'Yonne les plus défavorisés et les plus éloignés économiquement et géographiquement.

Pour ce faire, elle se rapproche des collectivités, centres de loisirs, écoles, foyers, structures types...

SES MISSIONS

- Soutenir dans les usages quotidiens du numériques : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne en toute sécurité.
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et avoir l'esprit critique : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...
- Accompagner vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne.

Contact direct avec les conseillères numériques pour :

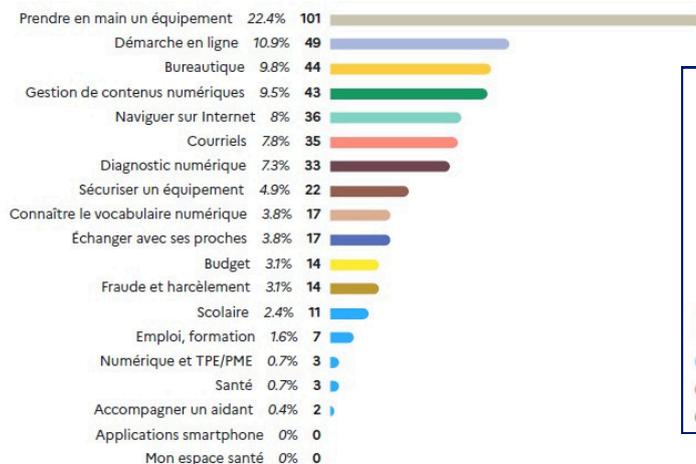
- Un accompagnement individuel lors de permanences (Avallon, Auxerre et Sens) et/ou au domicile des usagers
- Des ateliers collectifs auprès des collectivités avec une salle à disposition.

Modalités d'Intervention

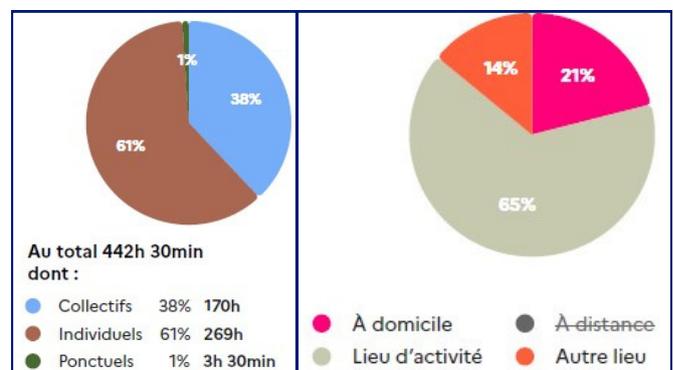
ACTIVITE

- Nos conseillères numériques ont effectué **729** accompagnements pour **517** personnes suivies sur l'année 2023.
- **105** ateliers réalisés pour 523 participants au total
- **201** accompagnements individuels dont **5** demandes ponctuelles
- **282** accompagnement avec suivi soit **39%** des usagers, dont :
 - 171 accompagnements individuels
 - 111 en ateliers collectifs

Thèmes des accompagnements



Temps et Canaux d'accompagnement



La durée des accompagnements est pour plus de 200 accompagnements entre 1h et 2h, moins de 100 accompagnements entre 2h et plus.

42 % des demandeurs ont **plus de 60 ans**, 30 % font partie de la tranche d'âges 35-60 ans, 17% ont moins de 12 ans, 6% entre 12-18 ans et 5% pour les 18-35 ans.

La plus forte demande est celle des retraités pour **45 %**.

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

2022
Convention sur
décision du CD89
et Action
Logement
Services



CONTEXTE

- Loi 90-449 du 31 mai 1990 relative à la mise en œuvre du droit au logement, dite Loi Besson
- Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
- Règlement intérieur du Fonds Unique de Solidarité Logement du Conseil Départemental de l'Yonne (FUSL)

SES MISSIONS

L'ASLL a pour objectif de favoriser une insertion durable dans l'habitat des ménages en situation de précarité, soit pour y accéder ou pour s'y maintenir.

Cette insertion va au-delà de l'occupation du logement (entretien, paiement...), elle englobe également l'ancrage dans un environnement, la constitution d'un réseau et la restauration du lien social.

L'adhésion des personnes et leur volonté à améliorer leur situation est la base d'un ASLL.

Les principales missions de l'ASLL sont :

- 1) aide à la gestion globale du budget,
- 2) aide aux démarches administratives,
- 3) aide à l'installation dans le logement,
- 4) conseil pour l'entretien et la bonne utilisation du logement,
- 5) médiation avec le bailleur,
- 6) instruction de demandes d'aides financières,
- 7) aide à l'intégration dans l'immeuble, le quartier et la société.

Un important travail d'écoute et de médiation entre la famille et les bailleurs sociaux est effectué afin de garantir une bonne intégration ou un maintien des ménages dans leur logement (prévention des expulsions locatives) ou encore un relogement adapté.

26 mandats dont 13 ouverts en 2022,
189 visites réalisées représentant **151 heures**,
Durée d'accompagnement en moyenne est de **8.5 mois**,
9 ASLL sur 17 ont été renouvelés, soit pour 3 mois, soit 6 mois,
1 ASLL d'une durée supérieure à **1 an**.

Rencontres partenariales

- Café partenaire par le CCAS Avallon,
- Présentation de l'ASLL à la CCAPEX,
- Association VILTAIS,
- Préfecture de l'Yonne,
- CPAM de l'Yonne,
- Service Social de l'UTS Avallon.

PERSPECTIVES

- L'extension de l'ASLL auprès de locataires du parc privé pourrait être effectif courant Juin 2024.
- Sur le secteur du Tonnerrois, dans le cadre du projet social de territoire, "accès au logement, les mesures d'aide, l'hébergement", l'ASLL interviendra auprès de femmes victimes de violences.

Accompagnement Social en Milieu Rural (ASMR)

2023
Convention
DDETSPP

L'ASMR est un dispositif d'État qui s'adresse aux personnes seules, ou ménages, les plus précarisés, vivant en milieu rural et pouvant cumuler les difficultés de tous ordres (logement, santé, endettement, manque de mobilité...) qui font obstacle à l'autonomie. Accompagnement global auprès des bénéficiaires.

SES MISSIONS

- Favoriser l'accès et/ou le maintien dans le logement des personnes, l'accès aux soins, à l'emploi et à l'autonomie,
- Eviter l'isolement,
- Aider :
 - à la gestion globale du budget
 - aux démarches administratives
 - à la médiation auprès des créanciers
 - à l'obtention d'aides financières
 - ...

SES OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion durable dans l'habitat des personnes ou des ménages en situation de précarité,
- Aller au-delà de l'occupation du logement (entretien, paiement des loyers/charges...),
- Aider à l'ancrage dans l'environnement, la constitution d'un réseau, la restauration du lien social...

L'ASMR est un
nouveau service
créé en Novembre
2023

2 mandats de 6 mois
3 visites réalisées représentant 320 kms

BILAN & PERSPECTIVES

Nous sommes aux prémices de la mise en œuvre de l'exercice des mesures ASMR, et avons néanmoins une bonne connaissance et solide expérience des publics en situation de fragilités, d'exclusion et des dispositifs existant.

Une rencontre a eu lieu avec COALLIA début 2024, autre opérateur exerçant des mesures ASMR dans l'Yonne afin d'aborder notamment la mise en œuvre des ASMR. Notre objectif est d'aboutir autant que possible à un cahier des charges commun.

A noter également, l'arrivée d'une seconde professionnelle d'ores et déjà recrutée mais non encore en poste fin 2023. Si l'objectif est d'assurer une continuité de service auprès des bénéficiaires, le travail en binôme permet également un regard croisé dans les situations, d'optimiser l'analyse et également de faire face à l'usure professionnelle.

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

GÉRER LES SERVICES

Information Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

L'UDAF89 s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des familles, qu'elles soient en charge de l'exercice d'une mesure de protection, en voie de l'être ou à la recherche d'information dans ce domaine.

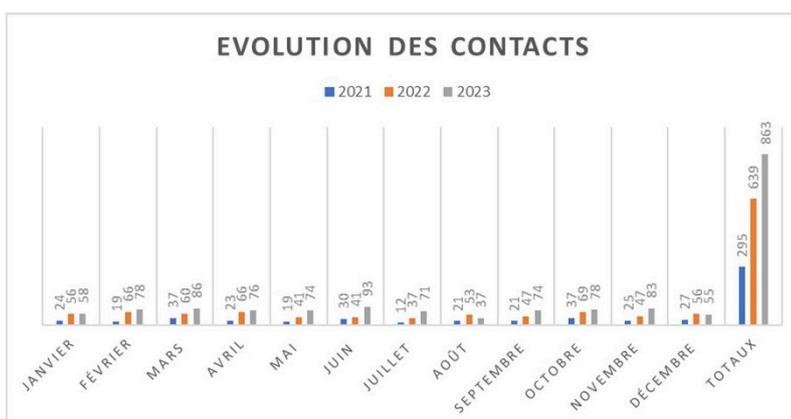
SES MISSIONS

- Délivrer une information objective et impartiale, un soutien technique à la demande des personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique à tous les stades de la mesure (mise en oeuvre, en cours de mandat, en "fin" de mesure).
- Etre des relais auprès des partenaires extérieurs (maisons France Services, EHPAD, institutions médico-sociales, mairies, etc.) par la biais de rencontres individuelles et/ou d'informations collectives.
- Développer la connaissance de la protection juridique des Majeurs pour permettre aux tuteurs familiaux de répondre aux obligations légales qui leur incombent selon le mandat confié (habilitation familiale, curatelle, tutelle).

Modalités d'Intervention

- Contact direct des familles auprès des référents ISTF de l'Udaf89 : Rendez-vous sur les sites de l'association, au domicile ou autre lieu convenu,
- Accompagnement en individuel,
- Accompagnement collectif sur des thèmes ouverts selon les besoins évalués (inventaire de patrimoine, compte-rendu de gestion, etc.).

ACTIVITÉ EN 2023



En 2023, le service ISTF a connu une augmentation de son nombre de contacts de 35% par rapport à l'année 2022, à savoir :

- **863** contacts,
- **423** heures pour :
 - 572 entretiens téléphoniques,
 - 119 rendez-vous physiques
 - 174 mails.

La majorité des rendez-vous étaient demandés par des femmes aidantes de 2 classes d'âge différentes (40-59 ans et 60-74 ans) et étant les enfants pour 36 %.

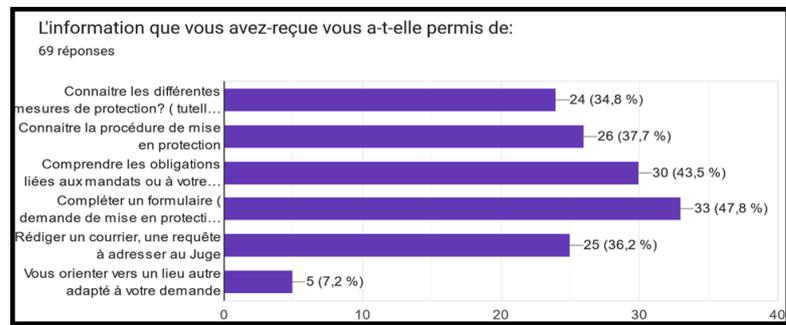
Les motifs de sollicitations du service ISTF sont :

- Pour **362** demandeurs, aucune mesure de protection n'avait été prononcée. Ils avaient besoin d'information, d'être guidés concernant les documents à remplir, le déroulé de la procédure.
- **179** demandes concernaient de l'aide technique sur les inventaires, comptes-rendus de gestion et requêtes dans le cadre d'une curatelle et **260** dans le cadre d'une tutelle.
- **10** personnes désiraient des renseignements pour un mandat de protection future.
- **40** demandes dans le cadre d'une habilitation familiale.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé ou remis après les interventions. Sur les **114** questionnaires de satisfaction remis, **69** réponses nous sont parvenues. **98.6%** des personnes interrogées recommandent ou seraient prêt de nouveau à faire appel au service.

L'information reçue a été pour :

- 94% utile
- 94% claire
- 84% satisfaisante



Permanences au Tribunal

Nous avons fait un test, au sein du Tribunal d'Auxerre de 3 permanences lors de demi-journées durant lesquelles étaient organisées des audiences à destination de familles appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection auprès de leur proche.

- **16** familles ont été reçues par les salariées de l'ISTF à l'issue de ces audiences

Cette expérimentation positive a permis de mesurer le bien-fondé de notre présence au Tribunal. Cela confère au service légitimité et crédibilité auprès des familles, désamorce les craintes, facilite la prise de contact, permet une identification du service.

En collaboration avec le tribunal, les permanences vont évoluer à raison de 1 fois par mois, lors des temps d'audience dédiés à tous, que la mesure soit ou non à la famille.

Pour 2024, nous envisageons de mettre en place des permanences sur le secteur de SENS, dans nos locaux, le tribunal judiciaire ne disposant pas d'espace pour accueillir les intervenantes.

Temps forts

Webinaires :

- « Travailler le mandat avec une personne atteinte de handicap ou de maladie psychique »,
- « Les limites de l'autonomie de la personne protégée ».

Rencontres :

- 2 rencontres avec les Juges des Contentieux à la Protection des majeurs et le Directeur des services de greffe en charge des pôles civils et sociaux,
- Rencontre entre la direction de l'UDAF et les Tribunaux de Sens et Auxerre.

Gérer les services

Service des Mesures Judiciaires et d'Accompagnement

Les Services Délégués aux Prestations Familiales (DPF) et Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) ont été habilités à exercer des mesures de protection respectivement le 19/10/2010 et 19/11/2010 pour 15 années.

L'UDAF de l'Yonne gère des services d'intérêt familial, dont le Service Mandataire, confié par les pouvoirs publics. Ce service exerce des mesures d'accompagnement et des mesures judiciaires sur tout le département :

- Des mesures de protection : curatelles, tutelles, Mesures d'Accompagnement Judiciaire (MAJ), mandats ad' hoc, sauvegarde de Justice,
- Des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF),
- Des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP 1, 2 et 3).

Mesures Judiciaires d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

Mesures
d'Accompagnement
Social
Personnalisé/Mesure
d'Accompagnement
Judiciaire
(MASP/MAJ)



Mesures Judiciaires
à la Protection des
Majeurs
(MJPM)



Les fondamentaux des mesures de protection

Public concerné

Article 415 du Code civil

Les personnes majeures reçoivent la protection de leur personne et de leurs biens que leur état ou leur situation rend nécessaire selon les modalités prévues au présent titre.

Cette protection est instaurée et assurée dans le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux et de la dignité de la personne.

Elle a pour finalité l'intérêt de la personne protégée. Elle favorise, dans la mesure du possible, l'autonomie de celle-ci. Elle est un devoir des familles et de la collectivité publique.

Modalités d'exercice

Article 425 du Code civil

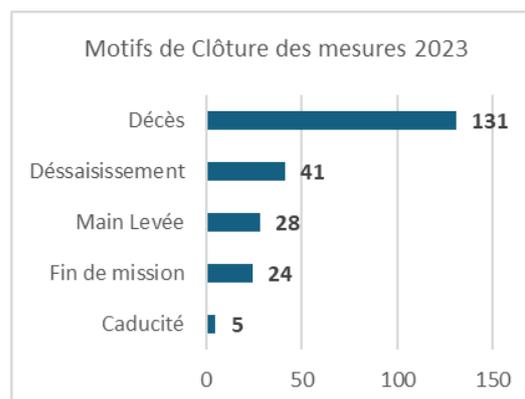
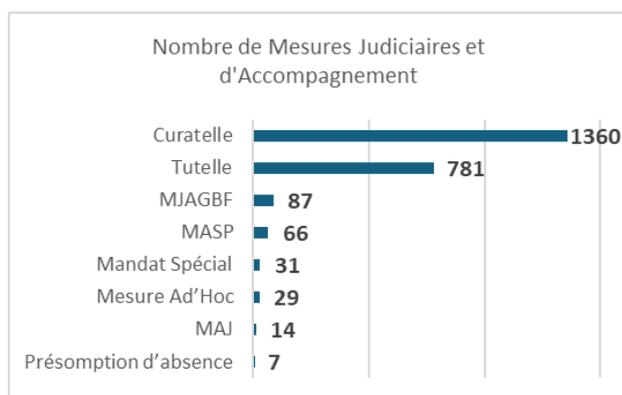
Toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté peut bénéficier d'une mesure de protection juridique prévue au présent chapitre.

S'il n'en est disposé autrement, la mesure est destinée à la protection tant de la personne que des intérêts patrimoniaux de celle-ci. Elle peut toutefois être limitée expressément à l'une de ces deux missions.

L'activité 2023 en chiffres au 31/12/2023

266 nouvelles mesures en 2023

229 mesures terminées en 2023



Actions d'amélioration réalisées en 2023

1/ Amélioration d'outils et procédures relativement à :

- La Fiche Constat Violence et son traitement,
- La Formation des Accueillants Familiaux,
- Un tableau d'aide à la décision des actes médicaux,
- Un guide du majeur protégé autonome,
- Une grille d'aide à l'évaluation des risques du bénéficiaire en matière de canicule,

2/ L'organisation du déménagement des locaux de SENS et Journées Portes Ouvertes pour les partenaires et bénéficiaires,

3/ La Mise en Place du module MAILEVA pour l'externalisation de l'impression, mise sous pli et affranchissement des courriers,

4/ De nouveaux véhicules de service avec flocage pour la visibilité de l'UDAF,

5/ La mise en service de l'EXTRANET en remplacement de l'INTRANET pour la diffusion et stockage documentaire,

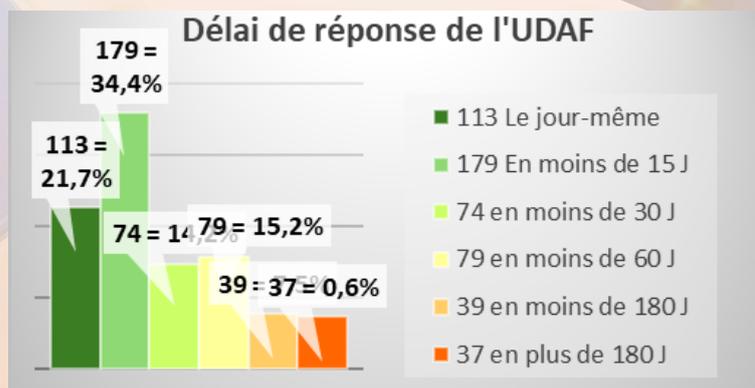
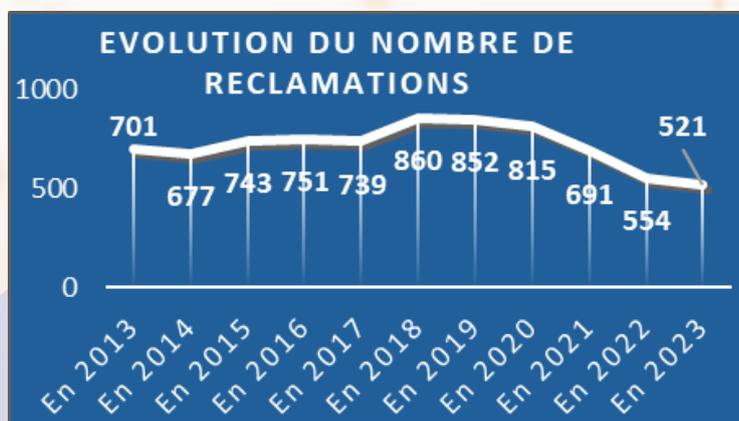
6/ Une enquête partenaires élaborée en région URAF,

7/ Un colloque sur les mesures de protection à destination des partenaires,

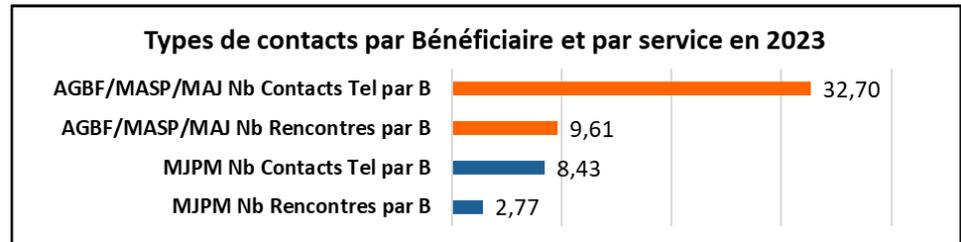
8/ Des permanences juridiques auprès des équipes Sens-Auxerre-Avallon,

9/ Le renforcement de l'équipe tutorat.

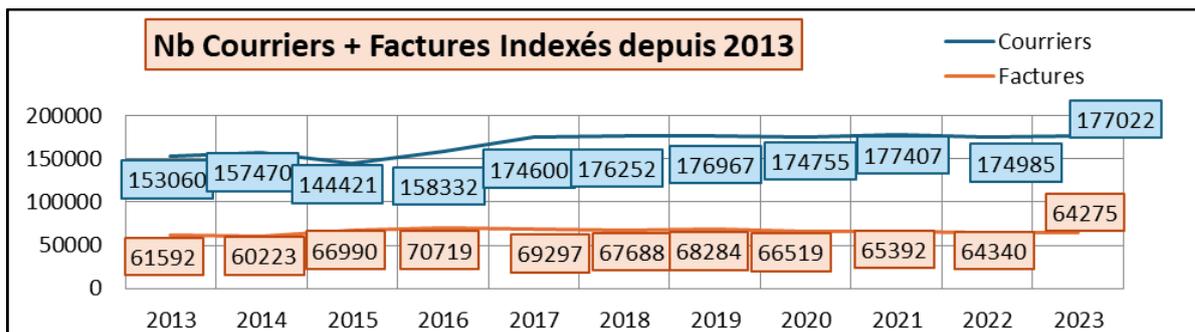
Le traitement des situations de réclamations



Suivi des contacts avec les bénéficiaires des services



Le traitement du courrier et des factures



Rencontres partenaires Auxerre 2023

	DISPOSITIF
Avril	Présentation du dispositif RSA /logement indigne
	Journée porte ouverte COALLIA
Mai	Rencontre UTS de Toucy
	UDAF en URAF
	Rencontre association GAIA
Juin	Présentation Service MJPM UDAF à une centaine de partenaires
	Présentation de la MDP
Septembre	Présentation EMPP Tonnerre
	Rencontre SAMA
	Rencontre EMPP Auxerre
Octobre	Rencontre CD Service Aide Sociale
Novembre	Rencontre DDETSPP – dossiers litigieux
	Présentation ADIL
7 Rencontres	CCAPEX
2 Rencontres	Juges AUXERRE et SENS

NOUVEAUX LOCAUX A SENS

Fin août 2023, les salariés de l'antenne de SENS ont intégré les nouveaux locaux, au 2 cours Chambonas, dans une maison résidentielle située dans le centre-ville.

Une seconde journée Portes Ouvertes a réuni une centaine de partenaires dans les nouveaux locaux ; député, sous-préfet, maire, représentants d'associations se sont présentés pour visiter et partager un moment de convivialité.

Fin septembre, l'équipe a organisé une journée Portes Ouvertes aux bénéficiaires. Une quarantaine d'entre eux a répondu présent à cette invitation et était ravie de découvrir ce nouveau lieu d'accueil.



Notre antenne est pourvue de nombreux bureaux et salles de réunion qui permettent d'accueillir des associations adhérentes à l'UDAF pour leurs AG, conférences, RDV... Ainsi l'antenne de SENS a accueilli l'UNAFAM et le CRESS.

L'arrivée d'une Cheffe de pôle à temps plein permet désormais d'envisager le développement et la pérennisation de l'activité dans l'antenne. Cela passe également par une campagne de recrutement importante et aussi par des liens à établir ou à consolider avec tous les partenaires du nord du département.

Une rencontre entre le Directeur, la Cheffe de Pôle et les deux Juges des tutelles du Tribunal de Sens a permis de faire le point sur différents sujets qui nous préoccupent mutuellement et de mettre en place une meilleure coordination entre nos services.

Le dernier trimestre a été l'occasion de visiter des établissements dans lesquels résident ou résideront des personnes protégées et de rencontrer leurs directions : la résidence sénior Domitys (SENS), EHPAD Les Dormets (SAVIGNY SUR CLAIRIS), CCAS (SENS), EHPAD Vermiglio (SENS), EHPAD Villa d'Azon (ST CLEMENT), Mission Locale PEIPS (SENS) et la clinique KER YONNEC (CHAMPIGNY).

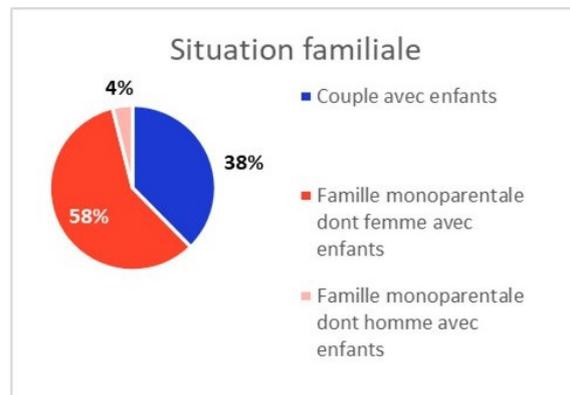
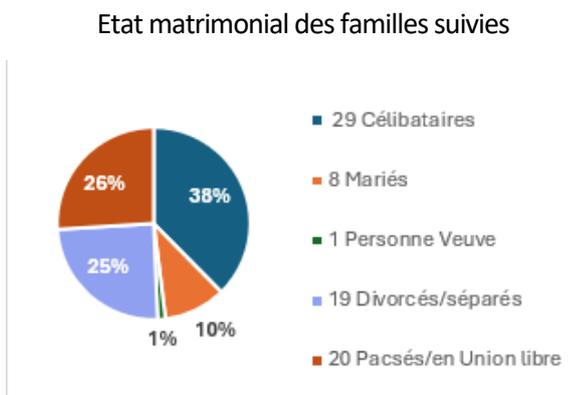
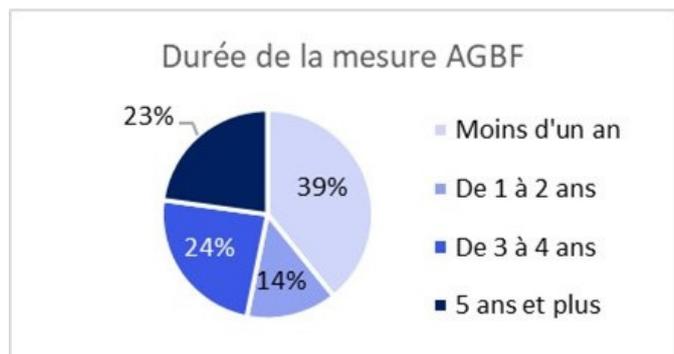
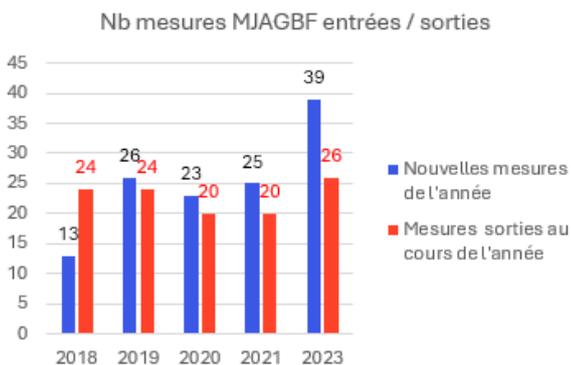
GÉRER LES SERVICES

Ses missions

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) s'inscrit dans le champ de la Protection de l'Enfance conformément à l'article 375-9-1 du Code civil au titre de l'assistance éducative. La MJAGBF relève d'une véritable mission éducative budgétaire de la Protection de l'Enfance.

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

Quelques chiffres 2023



Modalités d'intervention

Dans le cadre de la MJAGBF, le délégué instaure avec la famille une co-gestion des prestations familiales. Il définit avec les parents, un budget qui détermine la priorité des paiements. Il organise les dépenses et les démarches à effectuer en collaboration avec la famille et ce, dans l'intérêt des enfants.

Les moyens mis en œuvre par le délégué pour permettre à la famille de retrouver son autonomie sont :

- Une visite à domicile mensuelle,
- ½ journée de permanence téléphonique hebdomadaire par délégué,
- Un travail partenarial avec les acteurs de la protection de l'enfance et les magistrats pour enfants,
- La participation aux synthèses et audiences,
- Un accompagnement aux démarches si nécessaire,
- Une aide à l'ouverture des droits sociaux.

Mesure Accompagnement Social Personnalisé et Mesure Accompagnement Judiciaire (MASP-MAJ)

Il existe 2 types de mesures :

1 - La **Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)** : Mesure contractuelle avec le bénéficiaire par délégation du Conseil Départemental.

2 - La **Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)** : Mesure suite à la décision du Juge des Contentieux et de la Protection des Familles.

L'objectif de la **MASP**, tout comme de la **MAJ**, est d'apporter une aide à la gestion budgétaire et administrative à la personne et de favoriser ainsi un retour à l'autonomie.

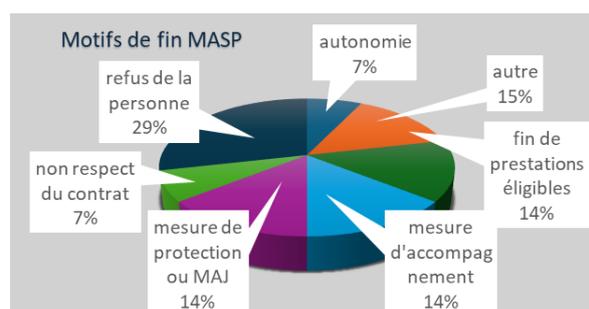
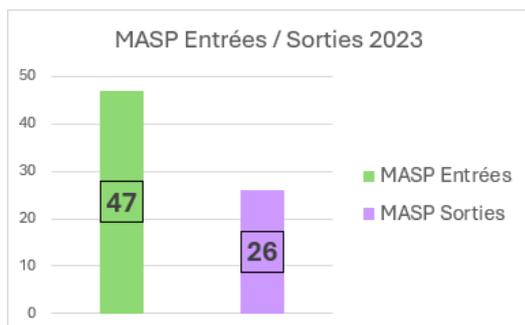
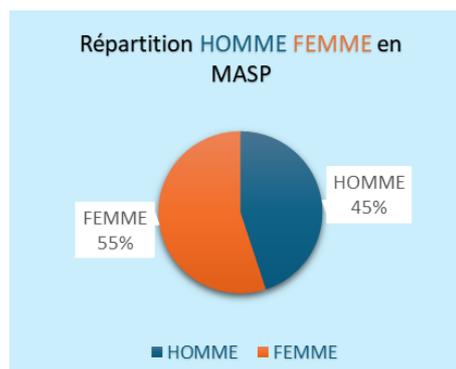
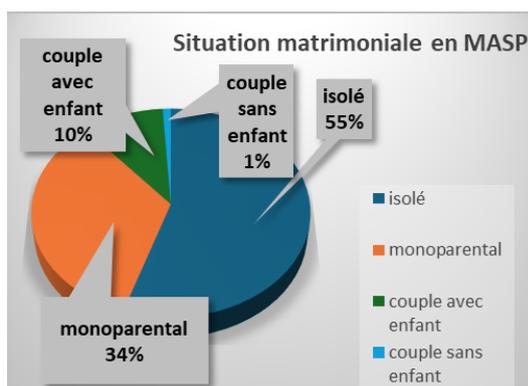
Les Mesures d'Accompagnement Social et Budgétaire, prévues dans le cadre de la réforme de la protection juridique des majeurs, sont destinées à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées, mais qui sont en grande difficulté sociales et perçoivent des prestations sociales.

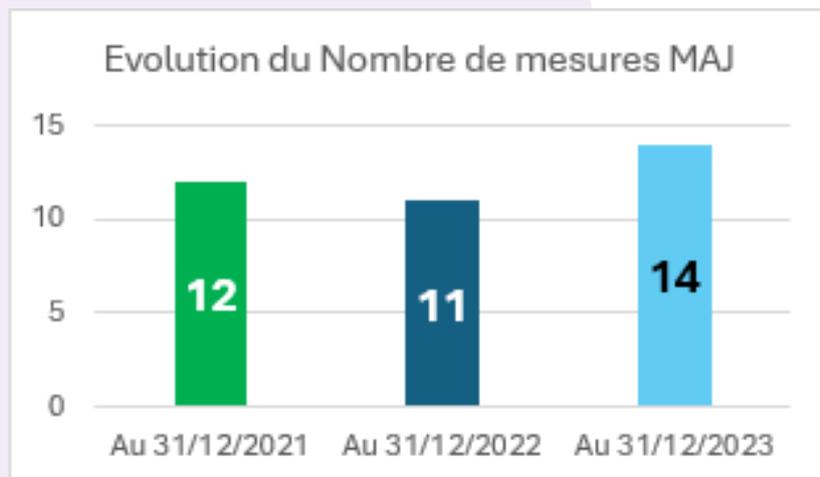
Les deux mesures se complètent dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement social et budgétaire gradué. En effet, une **MAJ** est prononcée par le juge lorsque les actions prévues par la **MASP** n'ont pas permis au bénéficiaire d'assurer seul la gestion de ses ressources menaçant de ce fait sa santé ou sa sécurité.

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

66 Mesures

Quelques chiffres 2023





Modalités d'intervention

Les moyens mis en œuvre par le référent social pour atteindre cet objectif sont :

- Un accompagnement mensuel avec des objectifs contractualisés,
- ½ journée de permanence téléphonique hebdomadaire,
- Un travail partenarial,
- Un accompagnement aux démarches ,
- Une aide à l'ouverture des droits sociaux,
- Une cogestion des prestations en MASP 2,

Quelques chiffres 2023 :



5 nouvelles Mesures d'Accompagnement Judiciaire,



5 Mesures d'Accompagnement Judiciaire arrivées à échéance.

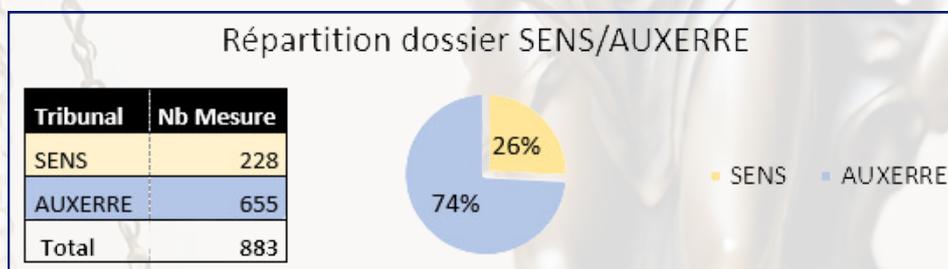


Le pôle juridique est composé de **3** attachées juridiques et **1** assistante à plein temps.

Le pôle juridique assure :

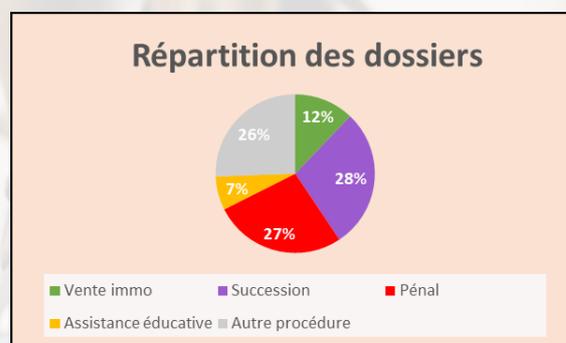
- La vérification des droits immobiliers des bénéficiaires et l'enregistrement du patrimoine immobilier dans le programme MAGIS,
- La vérification des inventaires de patrimoine, concernant le patrimoine immobilier et les actions en cours ou à engager,
- Le conseil juridique et soutien technique, dans l'exercice des mesures pour les services : MJPM, MAGBF, MAJ et MASP,
- L'animation de la Commission Ethique et Financière ainsi que la rédaction des comptes-rendus et recommandations,
- Le soutien technique auprès des services de l'UDAF Vie Associative, en particulier l'ISTF et le PCB,
- La formation des nouveaux salariés quant aux missions du pôle juridique,
- Le suivi des dossiers dans lesquels la responsabilité professionnelle de l'UDAF est engagée.
- La permanence juridique sur les antennes de Sens et Avallon.

Au cours de l'année, l'équipe juridique a assuré le suivi de plus de **883 dossiers juridiques**, pour des procédures en matière successorale, droit de la famille, pénale et toutes autres procédures juridiques dont les mandats proviennent tant du tribunal judiciaires de Sens que d'Auxerre et répartis comme suit :



Ainsi, **305 suivis juridiques** ont été ouverts dont **68** ouvertures de dossiers sur Sens et **237** sur Auxerre, répartis comme suit :

Procédure	Nombre de dossier
Vente immo	37
Succession	87
Pénal	82
Assistance éducative	21
Autre procédure	78
Total procédure	305



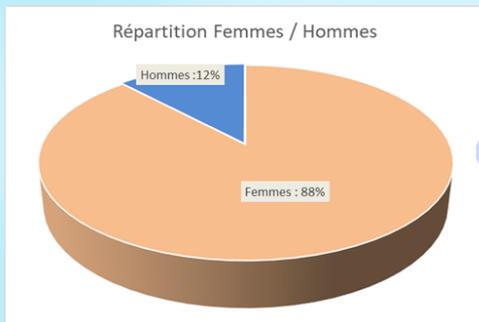
Tandis que **321** suivis juridiques ont été clôturés en 2023, dont **68** dépendant du tribunal de Sens et **253** du tribunal d'Auxerre.

Bilan de l'année 2023

Nous comptons pour l'année, un effectif annuel moyen de **89.721 ETP**.

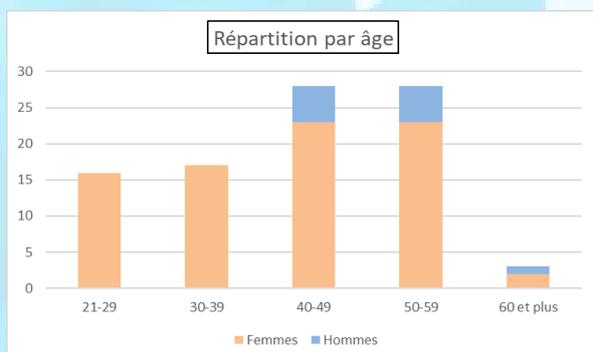
Au 31.12.2023, l'UDAF de l'Yonne se structure ainsi :

- 92 salariés composés de 11 hommes et 81 femmes,
- 2 CDD et 90 CDI,
- 83 temps complets et 9 temps partiels,
- Nous avons eu 1 départ en retraite et 2 congés maternité.



Nous avons également accueilli 7 stagiaires durant l'année 2023 dont 4 en provenance de la filière BTS SP3S.

Notre ancienneté moyenne est de **7.71 ans** pour un âge moyen de l'ordre de **42.53 ans**.



INDICATEURS SOCIAUX

Taux d'absentéisme

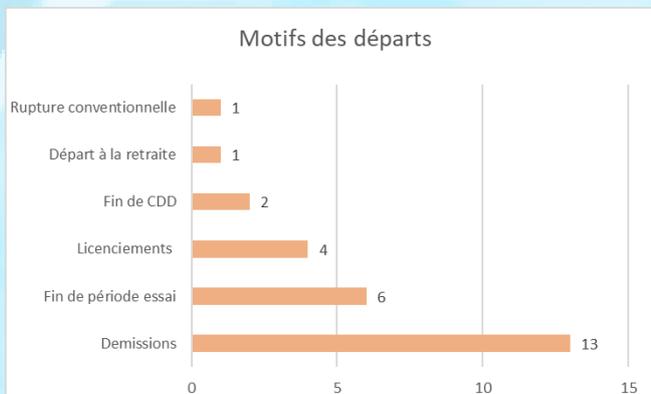
Ce taux comprend les accidents de trajet, du travail, les arrêts maladie, les absences pour enfants malades, les congés maternité ainsi que les congés pour événements familiaux.

**9.5 % (2022)
vs
11.39 % (2023)**

Turnover

**28.80 % (2022)
vs
29.57 % (2023)**

Ce phénomène globalisé depuis ces quelques années, épuisent les équipes qui se retrouvent à suppléer aux postes vacants. Au cours de l'année 2023 nous avons comptabilisé 6 CDD et 113 CDI, pour 28 nouveaux salariés et 27 départs.



Tutorat des nouveaux arrivants

L'équipe tutorale se compose de :

- 2 Délégués Tutélares,
- 3 Assistantes Tutélares,
- Le Responsable du service MJPM,
- La Responsable Qualité,
- La Responsable RH,
- L'assistante RH/Qualité.

En 2023

- **9** délégués à la tutelle,
- **7** assistants tutélares ont bénéficié de leurs services dans le cadre de leur intégration.

Plan de formation 2023

1908 heures de formation professionnelle pour **71 personnes**.

Le budget formation s'est élevé à **35 861 €**. Il est composé : d'une enveloppe de notre OPCO (OPérateur de COMPétences) de 28 511 € (du fait de notre cotisation obligatoire) et du budget de l'UDAF.

Renouvellement de la charte télétravail

La charte télétravail a été renouvelée et modifiée pour une **application à compter du 01 janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024**.

Accord collectif sur le droit d'expression des salariés

En Octobre 2023 un accord collectif sur le droit d'expression des salariés a été signé pour une durée d'un an. Les membres du personnel bénéficient d'un droit à l'expression directe et collective sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail. Cette expression a pour objet de définir les actions à mettre en œuvre pour améliorer leurs conditions de travail, l'organisation de l'activité et la qualité de service dans l'unité de travail à laquelle ils appartiennent et dans l'entreprise.

Elections CSE



Le mandat des représentants du Comité Social et Economique (CSE) est arrivé à échéance en début d'année, les élections professionnelles ont eu lieu en Février 2023.

Faits de violences enregistrés

En 2023 : 14 faits de violence rapportés par les équipes, délégués, assistantes tutélares et standardistes principalement : insultes, menaces, dégradations matérielles.

→ Rappel au respect mutuel, information au juge, aménagement des rencontres et demandes de dessaisissement de la mesure dans les rares cas de risque de violence physique.

SÉCURITÉ DES RÉSEAUX INFORMATIQUES

L'année 2023 a été axée sur la sécurisation et la modernisation de nos réseaux.

Amélioration de la **sécurité** de notre réseau ainsi que de nos sauvegardes avec notre partenaire Layer.

Des campagnes de phishing ont été effectuées par notre stagiaire spécialiste en Cybersécurité, afin de **sensibiliser les salariés aux dangers des pièces jointes**.

Installation de l'**antispam MailInBlack** afin de bloquer au maximum les attaques par mail.

Mise en conformité des traitements de données personnelles et du site Internet dans le cadre du **RGPD**.

Déploiement de la solution **Maileva de La Poste** afin de dématérialiser le courrier depuis le logiciel métier. Les courriers sont générés informatiquement et transitent directement à La Poste où ils sont imprimés et distribués matériellement.

Installation d'un **nouveau site Extranet** conforme aux normes et aux attentes des salariés avec notre partenaire Proxilog.

Déploiement de la **fibres optique** sur tous les sites avec Orange.

Réalisation en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires informatiques, téléphoniques et d'impression, des **réseaux de nos nouveaux locaux de Sens**.

Merci pour votre attention !

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

Tel. : 06 61 85 78 25 OU 06 09 77 72 66

Point Conseil Budget (PCB)

Tel. : 06 98 06 12 05

Aide Educative Budgétaire (AEB)

Tel. : 06 98 06 12 05

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Tel. : 06 09 77 62 65

Accompagnement Numérique

Tel. : 06 15 85 67 36

Service AGORA, Protection Juridique des Majeurs

Tel. : 03 86 72 53 00

Antenne AVALLON
17 Place Vauban
89200 Avallon

Antenne AUXERRE
5 Avenue Jean
Moulin
89000 Auxerre

Antenne SENS
2 Cours
Chambonas
89100 Sens



Siège Social
Maison de la Famille
39 Avenue de St Georges
89000 AUXERRE
Tél. 03.86.42.29.65



Site UDAF 89 - www.udaf89.fr